

# MCH2: modèle comptable pour la présentation des états financiers des cantons et des communes (Modules 1 et 2)

---

09 octobre 2019 (Lausanne, journée entière)

11 octobre 2019 (Lausanne, journée entière)

---

Séminaire récurrent  
avec mises à jour



**EXPERT  
SUISSE**

Audit  
Fiscalité  
Fiduciaire

## Public visé

Ce séminaire s'adresse à toutes les personnes devant appliquer ou mettre en œuvre le MCH2. Il s'adresse également aux auditeurs et responsables de mandats d'organisations et collectivités au niveau communal.

## Contexte et problématique

Le MCH2 a pour objectif de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes des collectivités publiques et des autres entités publiques en Suisse. Avec le modèle comptable harmonisé de deuxième génération (ou MCH2), publié pour la première fois en 2008, il présente la version actualisée des recommandations émises à ce propos par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.

Les cantons et les communes vont progressivement mettre en œuvre le MCH2.

## Objectifs

Sur deux journées, le séminaire présente les principes généraux du MCH2 et approfondit son contenu. Les recommandations sont approfondies en faisant ressortir les exigences principales.

## Thèmes

### Journée du 9 octobre 2019

- Règles et principes généraux
- Première application
- Plan comptable
- Composants des comptes annuels
- Patrimoine administratif et financier
- Etat du capital propre
- Vision consolidée

### Journée du 11 octobre 2019

- Provisions et engagements conditionnels
- Engagements hors bilan
- Engagements envers des caisses de pension
- Tableau de flux de trésorerie
- Préfinancements et financements spéciaux
- Prêts conditionnellement remboursables
- Instruments financiers
- Péréquation financière

## Méthode

Au cours du séminaire, les informations de base pertinentes et les exigences sont expliquées, puis appliquées au moyen de cas pratiques. Le séminaire offre l'occasion d'un échange constructif entre les intervenants et les participants.

## Responsable du séminaire

**Yves Darbellay**, expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, Fiduciaire FIDAG SA, membre de la commission d'audit d'EXPERTSuisse, chargé de cours à HEC Lausanne, yves.darbellay@fidagsa.ch, www.fidagsa.ch

## Conférenciers

**Yves Darbellay**, (voir cidessus)

**Anne-Laure Rey**, Experte-comptable diplômée, Directrice-Associée, FIDAG SA

**Gregory Jeckelmann**, Expert-comptable diplômé, Sous-directeur, BDO SA

**Jessy Rudaz**, Expert-comptable diplômé, Fondé de pouvoir, FIDAG SA

### Dates

09.10.2019 journée entière  
11.10.2019 journée entière

### Lieu

Hôtel de la Paix  
Avenue Benjamin Constant 5  
1003 Lausanne  
www.hoteldelapaix.net

### Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre  
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

### Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTSuisse.

# Information/Administration

- Non-membre  
 Membre ASAI  
 Collaborateur spécialisé ou expert  
membre individuel d'EXPERTsuisse

## MCH2: modèle comptable pour la présentation des états financiers des cantons et des communes

- 09 octobre 2019 (Lausanne, journée entière, Module 1)  
 11 octobre 2019 (Lausanne, journée entière, Module 2)

Nom, Prénom

### Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

### Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée  
 Facture à l'adresse professionnelle  
 Correspondance à l'adresse privée  
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:  
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59  
ou via notre site internet [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)

### Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch). En particulier:

#### Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

#### Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

#### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais  
**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-  
**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

#### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.